

## **Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle virtuelle du 25 avril 2021**

### **1. Ouverture de l'assemblée :**

L'ouverture de l'assemblée est faite par M. Francis Gravel à 9h30.

M. Francis Gravel mentionne que nous avons invité M. Dominic Bourget (MFFP) pour la présentation sur la "Modification des règles de gestion de chasse à l'original dans la zec".

#### Présentation de M. Dominic Bourget :

M. Dominic Bourget explique le changement règlementaire 2022-2023 pour la gestion de la chasse à la femelle original en attendant le nouveau plan de gestion 2024:

- le principe de l'alternance 1 an sur 2 pour la récolte des femelles rend la gestion difficile et donne peu de souplesse au MFFP qui désire éviter un trop grand nombre d'abattage des femelles.
- Le rendement (indicateur de suivi de la population) est en baisse, la pression de chasse augmente et le succès de chasse a tendance à diminuer selon les territoires

Le plan de gestion original 2019-2020 est échu et reconduit jusqu'au renouvellement du nouveau plan de gestion original 2024.

Le ministère suite à une rencontre avec les 3 zecs de Charlevoix a recommandé le tirage au sort des permis de femelle original pour les périodes 2022-2023. Le nombre de permis de femelle disponible sera évaluer avec les statistiques des récoltes antérieures.

Les 3 zecs ont aussi demandé au ministère d'inclure l'interdiction de chasse au veau original dès 2022-2023.

M. Francis Gravel demande aussi au MFFP de faire un inventaire aérien avant 2024.

- Avantages
- Uniformité, même mode de gestion pour les 3 territoires
  - Souplesse pour évaluer le niveau de la population afin d'éviter un trop grand nombre de femelle abattu la même année.
  - Mesure transitoire

## En conclusion pour la chasse 2022 et 2023

- Les permis de femelle seront en tirage au sort en 2022 et 2023, l'analyse des statistiques antérieures va déterminer le nombre de permis de femelles disponibles
- Inscription pour le tirage au sort des permis femelle sur le site de la SEPAQ
- Le détenteur du permis femelle est individuel
- La récolte des veaux original sera interdites

### **2. Nomination du président d'assemblée :**

Il est proposé par Mme Cynthia Gaudreault et secondé par Mme Hélène Gaudreault de nommer M. Francis Gravel à titre de président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

### **3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation :**

Il est proposé par M. Normand Tremblay et secondé par M. Richard Chabot confirme que la Zec Lac au Sable à respecter le délai de 30 jours pour l'envoi de l'avis de convocation et inscrit les points à y être transigés.

Adopté à l'unanimité.

### **4. Vérification du quorum :**

Confirmation de 40 membres présents

M. Francis Gravel présente les membres du conseil d'administration (M. Francis Gravel, M. Robert Gagnon, Mme Hélène Gaudreault et M. Erick Tremblay, Mme Cynthia Gaudreault, M. Luc Maisonneuve, Mme Geneviève Desjardins, M. Eric Desbiens).

### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président d'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Vérification du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2019
7. Lecture et adoption du rapport comptable 2019 et 2020
8. Bilan saison 2019 – 2020
9. Prévisions budgétaires 2021
10. Adoption de la grille tarifaire 2021
11. Vérificateurs interne et externe
12. Élection des administrateurs
13. Choix de la firme comptable

14. Adoption du règlement #1 sur les conditions de pratique du camping rustique dans la Zec Lac au Sable
15. Varia :
16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Richard Martel et secondé par Mme Manon Lavoie l'acceptation de l'ordre du jour tel que lu par M. Francis Gravel avec varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

#### **6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2019 :**

Étant donné que le résumé était disponible sur le site de la Zec, Il est proposé par M. Robert Gagnon et secondé par M. Michel Perron d'en dispenser la lecture et de l'adopter tel quel.

Adopté à l'unanimité.

#### **7. Lecture et adoption du rapport comptable 2019 - 2020 :**

Une copie des rapports comptables étaient disponible sur notre site internet.

M. Claude Bouchard de la firme Benoit Côté présente le résultat du rapport comptable.

##### **Rapport 2019 :**

Il fait une description du bilan (page 5) actif de la zec (\$ 469 428), des passifs à court terme (\$ 25 624), des passifs à long terme (\$ 36 700) pour des actifs nets de \$ 432 728. De plus, il mentionne l'état des résultats (page 7) pour des produits (\$ 699 449) et des charges de (\$ 636 026) indiquant un excédent de \$ 63 423. Il fait aussi une description de l'état des flux de trésorerie (page 8).

##### **Rapport 2020 :**

Il fait une description du bilan (page 5) actif de la zec (\$481 473), des passifs à court terme (\$12 666), des passifs à long terme (\$ 333 082) pour des actifs nets de \$ 585 875. De plus, il mentionne l'état d's résultats (page 7) pour des produits (\$ 651 554) et des charges de (\$ 498 408) indiquant un excédent de \$ 153 146. Il fait aussi une description de l'état des flux de trésorerie (page 8).

Aucune question des membres.

#### **8. Bilan de la saison 2019 - 2020 :**

Description du bilan faite par M. Mario Tremblay

## **Bilan 2019 :**

Ressources humaines : Embauche de 2 nouveaux employés (Daniel et Jocelyn)

Faune : Pêche blanche (3<sup>e</sup> Marais, Jacob, Moise, Lac à l'Est)  
Changer le statut du lac des Roches (enlever l'interdiction du lancer léger)

PATROUILLE : Suivi du plan de protection avec les agents du poste La Malbaie  
Infraction = 1 pour avoir pêché sans droit d'accès, 3 infractions pour ne pas avoir attaché le coupon de transport à l'original.

LOCATIONS HÉBERGEMENT : Chalet Donohue (revenu \$ 9 900 + \$ 4 000 en pêche)  
Yourte (revenu de \$ 6 600 + \$ 1 500 (pêche)

VÉHICULE/ÉQUIPEMENT : Achat Chevrolet 2019 (\$ 25 035 avec échange)  
Achat de 2 chaloupes, 4 planches pagaie et 2 kayaks (subv)

CAMPING : Aménagement de la plage  
4 terrains en court séjour

CAMPING RUSTIQUE : Pour faire suite au plan d'action sur les campings, le MFFP a autorisé les sites de campings rustiques proposés par la Zec. 2 règlements sur le zonage et la pratique du camping vont suivre.

VOIRIE : Entretien régulier + débroussaillage plusieurs km  
Rehaussement avec niveleuse (\$ 13 300)  
Ajout de matériel (\$ 26 800)  
Autres travaux sur des projets subventionnés (\$ 42 318)

ACTIVITÉS : Concours photo 5<sup>ème</sup> année (103 photos reçues)  
Mont-Élie (1 553 randonneurs/revenu \$ 6 120), stationnement, ajout toilette sèche et améliorer le sentier (subv \$ 4 318)  
Sentier Menaud, aménagement avec subv \$ 5 950

AUTRES : Plantation arbres secteur Lac Original  
Coupe forestière secteur Original, Est et 5 Lacs.

## **Bilan 2020 :**

Début d'opération retardé de quelques semaines en raison du COVID-19

Quelques pertes en début de saison mais situation améliorée par la suite.

## VOIRIE :

- Niveleuse rehaussement au printemps et autres travaux voirie
- Asphaltage accotement chemin Snigole (\$ 5000)
- Ajout de matériel ( 2 821 tonnes \$ 42 885)
- Amélioration chemin secteur Rochette, reste section à graveler
- Subvention avec Zecs Qc et MRC (voir tableau)

## CAMPING RUSTIQUE :

- Test de sol, remplacer toutes les toilettes sèches
- Mise à niveau des sites (table, pot à feu, délimitation)
- Grande augmentation de location (2680 jours)

## CAMPING AMÉNAGÉS :

- Quelques travaux d'aménagement
- Installations septiques au camping Lac au Sable ont besoin d'une mise aux normes, un ingénieur a le mandat pour déterminer les travaux à faire
- Incendie au camping du Lièvre, plusieurs pertes d'équipements de camping, le site a été réaménagé.

## LOCATIONS HÉBERGEMENT :

- Chalet Donohue (revenu \$ 10 714 + \$ 5 000 en pêche)
- Yourte (revenu \$ 8 750 + \$ 1 100 en pêche)
- Ajout de 2 tentes "Prêt à Camper" au Lac au Sable

## BÂTIMENT :

- Rénovation du poste d'accueil (subvention \$ 98 750)

## AUTRES ACTIVITÉS :

- Sentiers pédestres (grande augmentation des randonneurs 4 553 personnes pour les 3 sentiers (Menaud, Élie, Gamelle) avec des revenus \$ 16 822. Grande participation au Défi des 5 Sommets.
- Concours photo (93 photos reçus)

## FAUNE :

- Pêche = changement de quotas pour 15 poissons
- Modification réglementation dans le secteur 5 Lacs (seulement lac à la mouche)
- Statistique pêche et chasse (voir tableau)

## STATISTIQUES :

- 42 557 poissons en 2020 pour 8 826 jours/pêche
- Pêche blanche (revenu \$ 1 990)
- Orignal (arc-arbalète=3 captures, arme à feu= 53 m- 2 v – 3 f saisie)
- Ours (récolte de 23 pour 114 jours/chasse)
- Pt. Gibiers (326 gelinottes, 77 lièvres, 34 téttras ...)
- Chevreuil (récolte de 5 pour 20 jours/chasse)

## SUBVENTIONS 2020 :

- Zecs Qc (achat d'embarcation, tente Prêt à Camper, mise à niveaux des campings, Voirie forestière, Administration)
- MFFP (Immobilisation, protection de la faune)
- MFFP- Traverse de cours d'eau pour des membres
- Subvention salariale
- SADC (boutique en ligne)
- Club QUAD
- MRC (pont 5 Lacs)
- Fédéral (Prêt COCID-19)

Il est proposé par M. Serge Perron et secondé par M. Jacques Langevin d'accepter le bilan 2019 ainsi que le bilan 2020 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

## 9. Prévisions budgétaires 2021 :

Revenus autonomes :	\$ 277 950
Revenus exploitation :	\$ 5 000
Revenus divers :	\$ 141 500
Autres subventions :	<u>\$ 229 020</u>
	<b>\$ 653 470</b>

### Dépenses :

Bâtiment :	\$ 20 500
Ensemencement et aménagement :	\$ 1 500
Terrain :	\$ 65 400
Exploitation réseau routier :	\$ 78 600
Exploitation opération :	\$ 22 000
Administration :	\$ 153 800
Poste d'accueil :	\$ 198 250
Véhicules :	\$ 32 925
Tracteur et équipements :	\$ 16 000
Projets :	\$ 35 000
Dépenses pour camping :	\$ 11 500
Dépenses Garage :	\$ 300
Dépenses Yourte :	\$ 2 000
Dépenses Cabanons :	\$ 1 950
Dépense Hébergement Tente	\$ 6 000
Dépenses Chalet :	<u>\$ 7 745</u>
	<b>\$ 653 470</b>

## **TRAVAUX 2021 :**

RESSOURCES HUMAINES : 1 poste à l'accueil, 1 à 2 étudiants pour travaux entretien

VOIRIE : - Rehaussement chemins avec niveleuse + ajout matériel

- Nettoyage fossés chemin principal
- Terminer secteur lac Rochette
- Ajout matériel chemin lac des Panses et lac à l'Est
- Entretien général

FAUNE : - inspection des frayères principaux lacs

- Suivi plan protection de la faune
- Projets avec la FFQ
- Modifications règlementaires pour 2022-2023, permis femelle orignal en tirage au sort et nouveau plan de gestion pour 2024

SÉCURITÉ INCENDIE :-Directive pour sensibiliser les membres sur la sécurité avec les feux de camp

- Ajout de panneaux d'interdictions de feu à ciel ouvert sur les campings et à certains endroits importants lorsque nécessaire
- Règlement sur la pratique du camping renforcé pour donner le pouvoir d'intervention à la zec sur la gestion des feux de camp
- Bail camping aménagés modifié pour préciser les obligations de protection contre les feux
- Achat d'équipement (\$ 13 000) pour combattre les feux (trailer, pompe, boyau) avant l'arrivée de SOPFEU

## **BÂTIMENT/HÉBERGEMENT/LOCATIF :**

- Continuer d'améliorer l'offre en hébergement
- En attente d'une réponse du MFFP (ajout chalet locatif)
- Ajout d'entrepôt de location à l'accueil

AUTRES PROJETS : - Plusieurs propositions en attente des annonces pour des programmes de subvention (Zec Québec, Voirie (\$ 47 619) boucle entre le sentier Élie et Menaud, achat d'équipement nautique, étudiants, FFQ etc.)

## **10. Adoption de la grille tarifaire 2021 :**

Augmentation de 2% sur les tarifs pour 2021

Il est proposé par M. Gino Bergeron et secondé par M. Robert Gagnon d'accepter l'augmentation des tarifs pour 2021.

Adopté à l'unanimité.

## **11. Vérificateur interne et externe :**

M. Robert Gagnon (vérificateur interne) avait envoyé une lettre signée mentionnant qu'il a assisté à toutes les réunions du conseil d'administration, il reçoit tous les documents (dépenses, entrées d'argent, chèques etc.). Il indique que tout est conforme et transparent. La lecture de la lettre a été faite par M. Mario Tremblay.

M. Serge Perron (vérificateur externe) mentionne qu'à cause de la COVID-19 il n'a pu faire la vérification.

Il est proposé par M. Bernard Lavoie et secondé par M. Michel Perron de nommer M. Serge Perron comme vérificateur externe. Celui-ci accepte.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. Jasmin Bergeron et secondé par Mme Manon Lavoie de nommer M. Robert Gagnon comme vérificateur externe. Celui-ci accepte.

Adopté à l'unanimité.

## **12. Élection des administrateurs :**

La présidente d'élection Mme Chantal Dufour indique que cette année, il y avait 4 postes en élections soit:

M. Francis Gravel, Mme Cynthia Gaudreault, Mme Hélène Gaudreault et 1 poste vacant.

Reçu 4 mises en candidatures soit :

M. Francis Gravel, Mme Cynthia Gaudreault, Mme Hélène Gaudreault et M. Simon Warren.

Pas d'élection, M, Simon Warren à combler le poste vacant.

Il est proposé par M. Serge Perron et secondé par M. Gino Bergeron d'accepter le rapport de la présidente d'élection.

Adopté à l'unanimité.

## **13. Choix de la firme comptable :**

Nous avons une soumission de la firme Benoit Côté au montant de \$ 3 950.00 + taxes et \$ 400.00 + taxes pour les T4.

Il est proposé par M. Robert Gagnon et secondé par M. Martin Thériault d'accepter la soumission de la firme Benoît Côté.

Adopté à l'unanimité.

#### **14. Adoption du Règlement #1 sur les conditions de pratique du camping rustique dans la Zec Lac au Sable :**

Règlement du zonage, inclus les mêmes sites de camping qui étaient déjà en place.

Règlement #1 sur la pratique du camping permet la gestion du camping rustique

Question :

- 1- Demande de M. Martin Thériault pour les foyers avec pare-étincelles dans nos campings rustiques. Réponse : Le dossier est à l'étude.
- 2- Demande de M. Jean-Paul Tremblay pour savoir si nous pouvions sensibiliser la Traversée de Charlevoix sur la nuisance du camping et le risque des feux de camp. Réponse : Nous allons assurer un suivi mais les pouvoirs sont très limités sur la gestion des feux hors site des campings de la zec

Il est proposé par M. Michel Perron et secondé par M. Gino Bergeron d'approuver le Règlement #1 concernant les conditions de pratique du camping rustique dans la Zec Lac au Sable.

Adopté à l'unanimité.

#### **15. Varia :**

**Code barre :**

M. Michel Perron demande s'il sera possible d'installer un code barre pour ceux qui s'enregistre sur le PAV et ainsi éviter d'entrer à l'intérieur du poste. (La demande sera évaluée et avec la nouvelle barrière ça serait possible).

**Rencontre chasse, poisson, code, éthique, plan :**

M. Pierre Girard mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre de chasse l'an passé comme demandé. Il mentionne aussi qu'il serait bon d'avoir un code d'éthique pour la chasse à l'original, il voulait avoir notre vision pour les plans d'eau pêche (Madeleine, Fourches etc.) et il suggère d'avoir un plan stratégique de 5 ans

Le président indique que nous avons déjà un code d'éthique et qu'il y a déjà eu des rencontres pour la chasse mais sera possible d'en refaire. Nous allons nous pencher sur le sujet pour le Plan stratégique de 5 ans. Il indique aussi qu'il n'y a plus d'ensemencement par achat en pisciculture mais seulement de la capture et que depuis 2 ans la capture est difficile.

Mario Tremblay ajoute que pour les poissons nous avons 2 solutions, l'achat de poisson ou la relocalisation. L'achat est toujours possible sur les lacs autorisés et que la relocalisation au lac Louison est éloigné et difficile d'accès pour peu de poissons capturés.

Nous avons demandé au MFFP de faire l'analyse des statistiques de nos principaux lacs l'an passé mais à cause du COVID-19 tout a été retardé.

**Système d'eau :**

M. Bernard Lavoie demande à ce que la zec améliore le système d'eau au camping du 1<sup>er</sup> Lac des Marais.

Mario Tremblay mentionne qu'il va voir en cours de saison.

Le président termine en remerciant les administrateurs et les employés.

**16. Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par Mme Hélène Gaudreault propose la levée de l'assemblée à 10h58.

Adopté à l'unanimité.

Chantal Dufour, secrétaire adm.